

## **Incendie du Pont survenu dans la nuit du 6 au 7 octobre 1842**

Trois incendies ravagèrent le village du Pont en moins d'une décennie. La chronologie de ces trois sinistres a été établie par nous-même en d'autres lieux, mais aussi par Charles-Edouard Rochat qui écrivit sur une enveloppe concernant les papiers relatifs à l'incendie de 1842<sup>1</sup> :

A conserver : incendies au Pont

Rapport du 25.8.1857 présenté par le Comité de secours nommé à la suite de l'incendie du 8/9 août 1834 au Pont.

Rapport du 24.5.1844 suite à l'incendie du 7 octobre 1842 au Pont.

Rapport du 24.5. 1844 suite à l'incendie du 19 novembre 1842 au Pont.

Le Courrier suisse no 95, du mardi 29.11.1842, relatant les sinistres.

Incendie du 9 août 1834, 10 maisons, 47 sinistrés, secours pour un montant de 8821.32

Incendie du 7 octobre 1842, 27 sinistrés, secours pour un montant de 2599.55

Incendie du 19 novembre 1842, 2 familles, l'une avec 10 enfants, secours pour un montant de 1079.45.

Pour mémoire, il faut signaler (Dictionnaire géographique et statistique par Mr. le Pasteur Lutz, à Lauffelfingen) : Incendie à l'Abbaye, le 15 décembre 1833, 12 familles sinistrées, désastre estimé à 30 399.-. Collecte, dons, 18 184.-

Incendie du Bas des Bioux, soit le hameau Chez les Berney, le 18 août 1897, par une forte bise, qui détruisit 13 maisons et laissa 22 ménages sans abri. Là aussi la charité publique se manifesta d'une façon tangible. Le rapport imprimé du Comité de secours est déposé, sous cellophane, aux archives du hameau des Bioux.

On trouvera ci-dessous l'article paru dans Le Courrier suisse du 29 novembre 1842. Signalons une erreur, en ce sens que le premier incendie connu du Pont eut lieu en août 1834, et non en août 1842 comme indiqué et que pour ce qui est de Charles-Edouard Rochat dont les notes précèdent, la famille de 10 enfants fut affectée lors de l'incendie du 6 au 7 octobre 1842, et non le mois suivant.

---

<sup>1</sup> Archives de la Paroisse de l'Abbaye.

L'ABBAYE DE JOUX, 25 novembre. — Le hameau du Pont, paroisse de l'Abbaye, où la foudre consuma dix maisons, en août 1842, et où sept maisons ont été incendiées, le 7 du mois dernier, vient d'être affligé, pour la troisième fois, de ce terrible fléau, samedi 19 courant, à la pointe du jour. L'enquête scrupuleuse de la justice a donné lieu de penser que ce malheur a été causé par quelque imprudence. Deux familles, composées de dix-sept personnes, sont plongées dans la détresse. L'une d'elles compte dix enfants, dont l'aîné n'a pas encore été admis à la Ste.-Cène et le plus jeune n'est pas même baptisé ! Ces dix-sept personnes ont cherché çà et là un asile d'autant plus difficile à trouver que, six semaines auparavant, vingt-sept personnes ont déjà dû se réfugier chez leurs proches. Le comité formé en faveur des incendiés du 7 octobre, s'est aussi chargé du soin de ceux-ci. Les premiers incendiés ont seuls droit aux secours qu'il a reçus, s'élevant à environ 1400 francs. Pour faciliter les travaux du comité, on est prié d'adresser les dons pour les incendiés du 7 octobre à M. le juge *Félix Rochat*, et ceux pour les incendiés du 19 novembre à M. *Moïse Rochat*, municipal, l'un et l'autre domiciliés au Pont. Le comité, présidé par le pasteur de l'Abbaye, rendra compte, en son temps, de sa double gestion.

YVERDON. — Un campagnard, après le marché de mardi dernier, entra dans un cabaret près du port, laissant à la porte son char et son cheval. Ceux-ci disparurent ; on les retrouva le lendemain dans le lac.

— La bise du 18 a fait sombrer près d'Yvonand une barque chargée de tuiles. L'équipage s'est sauvé.

— Une lettre de *Bulle* nous est parvenue trop tard pour l'insérer aujourd'hui ; nous la publierons dans notre prochain numéro.

Ces trois incendies n'ayant jamais été situés dans le village, voici ce qu'on peut en dire.

Le premier, et de loin le plus important, toucha des bâtiments à l'occident du Grand Toit qui, quant à lui, passa outre à tous ces sinistres. Dix maisons furent consumées.

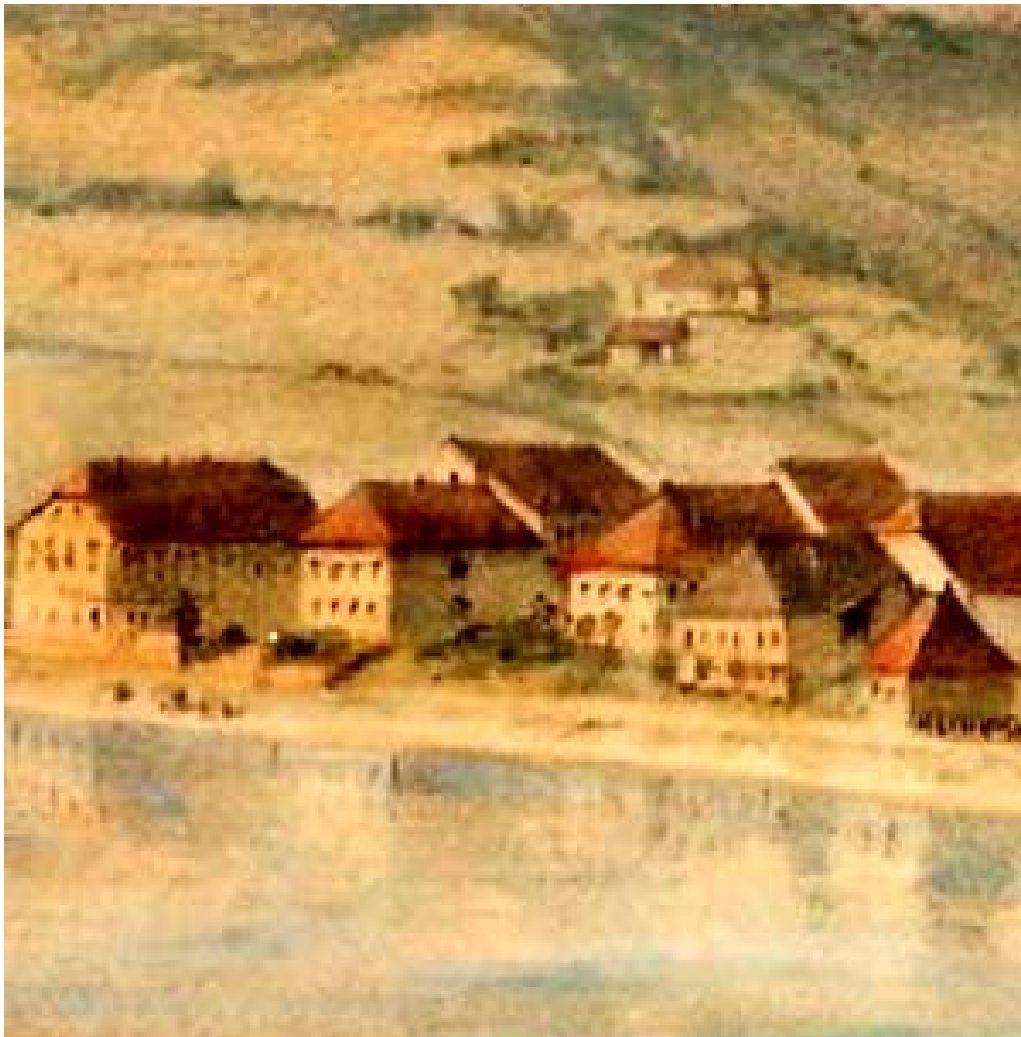
L'incendie du 6 au 7 octobre 1842, toucha 5 maisons habitées par 5 familles, avec 27 personnes sinistrées. Ce fut cette fois-ci le quartier de la Truite qui fut incendié, dont la Truite elle-même, alors louée par le dénommé Peray, aubergiste.

L'incendie du 19 novembre 1842, toucha deux maisons et deux familles. Nous étions là, cette fois-ci, véritablement au centre du village, zone où se trouvent aujourd'hui les maisons anciennement Tissot Tapis et Pittet, ancien douanier.

Nous donnons ci-dessous les inventaires des objets que les propriétaires des maisons sinistrées perdirent dans le sinistre. Chose étonnante, il s'agit dans tous les cas d'une reconstitution par la mémoire de ce que chacun possédait. Et selon le détail de ces listes, on peut dire que ces gens-là avaient une excellente mémoire, puisque souvent ils reconstituent leur ancien matériel à une cuillère à café près !

Nous n'avons pas eu le courage de reproduire la valeur de chacun de ces objets, considérant que l'essentiel était surtout dans le nom de ceux-ci. Découverte très intéressante, des patins. C'est là, à vrai dire, tout au moins pour nous, la première trace de cet article de sport qu'à vue de nez nous situons au début du XIXe siècle, période dont nous nous rapprochons donc de plus en plus.

Ainsi de telles listes sont précieuses qui nous permettent de retrouver la manière de vivre de nos prédécesseurs.



Devicque 1852. Les maisons du quartier de la Truite incendiées dans la nuit du 6 au 7 octobre 1842, ont très certainement été reconstruites sur les mêmes murs.

**Lettre adressée par le pasteur Ch. Recordon de Vevey, du 10<sup>e</sup> 10bre 1842,  
au pasteur Cérésolle à l'Abbaye du lac de Joux**

Cher frère,

Parmi les incendiés du Pont, du 19<sup>e</sup> novembre, j'ai vu qu'il y avait une famille composée de 10 enfants, dont l'aîné n'a pas 16 ans, et le cadet n'est pas baptisé.

C'est précisément comme la mienne. Mon aîné n'a pas 15 ans, et ma cadette a un mois. Je te prie de donner l'écu ci-inclus à cette pauvre famille de la part d'un anonyme qui n'a d'autres capitaux que ses dix enfants et qui prie Dieu de consoler, de bénir, de rendre riches dans la foi et ainsi de préserver du feu éternel les malheureux incendiés auxquels il l'envoie.

A Dieu, cher frère.

Ton bien affectionné Ch. Recordon

Vevey, 10<sup>e</sup> 10bre 1842

**Inventaire des objets perdus à l'incendie du Pont par Jacob Sel Rochat la  
nuit du 6 au 7 octobre 1842<sup>2</sup>**

3 habits et une anglaise  
6 gilets  
4 pantalons  
12 paires de bas en fil  
6 paires de las en laine  
2 gilets en laine  
2 gilets à manches tricotées  
16 chemises d'homme  
2 cravates  
8 mouchoirs de poche  
3 bonnets en coton  
Un lit de repos  
Deux lits dont un ayant des rideaux  
3 paires de souliers  
3 chapeaux et 3 casquettes  
Un bureau en sapin garni en jaune  
Un horloge<sup>3</sup> et deux montres  
5 tables, deux en noyer et les trois autres

---

<sup>2</sup> On ne donne pas les prix des objets. Ceux-ci seront à découvrir dans les pièces originales qu'en principe pour publierons à la suite de cette transcription. D'autre part nous précisons que l'orthographe, dans la mesure du possible et pourvu qu'elle ne rende pas incompréhensible le nom d'un objet, a été rectifiée.

<sup>3</sup> A l'époque on disait toujours un horloge

14 chaises en noyer dont trois tressées en paille  
Un buffet en sapin à une porte  
Deux écritaires en bois, encriers et sabliers  
Un fauteuil  
6 paires de lunettes et un microscope  
6 canifs  
6 couteaux de poche dont deux à scies et deux à deux lames  
5 paires de ciseaux  
3 chandeliers, deux en laiton et un en fer  
4 paires mouche-chandelles  
2 paires de guêtres  
Une bible, deux psaumes à quatre parties, dont un à crochet en argent, deux cantiques  
Le Philosophe Chrétien, La nourriture de l'âme, Le sage dans la solitude  
5 fusils, un sabre, un pistolet et une giberne  
Un filet à pêcher la truite  
160 pieds de corde  
2 L. de fil et ficelle pour filets  
22 bouteilles et 22 verres  
Une livre bouchons de liège  
8 boîtes en fer blanc  
3 arches fermant à clef  
5 coffres en noyer  
Un char complet avec les échelles et une corde presseoir  
Un grand traîneaux  
6 fourches, 4 râteaux et 4 fléaux  
3 colliers de chevaux, garnis en couverte et autres  
Une brouette, une civière et une meule à aiguiser  
Une romaine  
7 courroies pour clochettes et autres  
4 clochettes, deux grandes et deux petites  
Une chèvre et quatre liens de vaches  
Deux géographies, L'abrégé des arts et sciences, deux dictionnaires  
Un couvier (ou cuvier), trois pierres à faux et trois faux  
Un soufflet à feu et un parapluie  
4 rabots et une varlope  
Un boudrier (baudrier) de sabre et un havresac militaire avec ses courroies  
Une caisse d'horloge  
Un râtelier contenant 35 l. d'étain, 20 assiettes de terre, 6 tasses à café et 6 sous-tasses, un grand pot à lait, 4 pots, 4 plats, 3 cafetières, un moulin à café, le râtelier

Une marmite du no 60, une du no 30, une du no 20, une du no 18, une du no 16, une du no 8, et un cassoton du no 6, un coquemar, une poêle à frire avec sa servante

Un grilloir en cuivre, une casse à eau

Deux seilles à eau en chêne liées en fer et deux laviolets et deux seillons

Une beurrière, trois baignoires à couler le lait et autres ustensiles

5 poches en bois

3 pétrissoires, des copons, poêles et autres accessoires de foire (ou plutôt de four)

30 quarterons d'orge à 12 batz le quarteron, deux d'avoine

20 L. tant gruz qu'abremen ??

Un quarteron de pommes sèches

18 L. de fromage

29 L. de beurre

De la viande salée

14 planches, 18 lambris, 6 coineaux, 9 boudrons (boudrons) , 2 pataux (plateaux)

2 mille d'encelles

Bois préparés pour encelles pour 5 mille

Un vibourquin (vilebrequin) avec 4 mèches

3 quintaux foin et record (regain)

Deux enchappes et 5 marteaux

6 cuillères en argent, un cachet et la boucle d'un col

Une corbeille contenant deux cuillères à servir, 12 cuillères en étain, 12 en fer, 14 fourchettes

24 couteaux de table

3 salières en verre

4 rasoirs avec des cuirs à repasser et une pierre à huile

Bois à brûler remisé et préparé

Marenage (marinage, soit bois) de char

Un cuvier et trois chaises

10 grandes perches

Un van

Une caisse pour le sel pleine, une dite pour la farine

2 fenêtres neuves en chêne

4 portes à panneaux

3 douzaines litot (liteaux) à tèche

Une carotte de tabac

4 lanternes et un grand portefeuille

Pour les outils en fer pour dépréciation, 50 frs.

Oublié :

Deux poivrières pieds dont 2 de Berne et un de Roi et deux de Vaux, un jeu de Siamme (prob. Siam), un ban de menuisier et un banc d'âne, 5 cartes géographiques

Une boîte à savonnette, une paire balance et les poids depuis 8 onces jusqu'à la L.

Un crible en parchemin et une carte

### **Effets perdus par Fanchette, femme de Jacob Samuel Rochat**

Un lit pendant, coitre (serait-ce l'oreiller) et duvet

Une garde-robe en noyer

Dix draps de lit

Sept nappes

18 chemies de femme

12 paires de bas d'été

8 paires de bas d'hiver

12 mouchoirs en mousseline

16 bonnets blancs et deux noirs, couverture de femme

5 mouchoirs grands

7 tabliers de coton

2 robes et une jupe en laine, une robe en soie

4 robes d'indienne

3 jupes en coton

2 mantelets et une paire de caleçon

3 paires de souliers

6 cuillères en argent

4 rouets dont un à coton et deux quenouilles

8 serviettes

2 cartons et deux boîtes en bois

3 petites corbeilles et un panier et un grand panier à anse

10 L. de rite de chambre et 3 L. de lin et 10 L. de fil

12 mouchoirs de poche

2 paires de gants noirs

4 essuie-mains en filet et 2 en toile

Un chapeau coupé

Un miroir.

Monsieur le Président et Messieurs les membres du Comité de la malheureuse (sic) incendie du 19 octobre 1842 au Pont,

Messieurs, comme vous me demandez une note détaillée des pertes que j'ai éprouvées, j'ai l'honneur de vous donner celle-ci jointe.

**Note des récoltes qui ne font pas partie de mon assurance mobilière provenant des fonds que j'ai acquis depuis 1835, l'année que je me suis assuré.**

Deux chars d'orge provenant du champ de Bourillon acheté de David Golay en 1836

Un char de foin de vers ma maison achetée en 1836. Je suppose le char à un millier à 30 batz le quintaux (quintal) comme je le paie.

Un char de foin provenant du champ que j'ai acheté des filles de Moïse de Jacques Rochat du Pont acheté en 1838

Environ quatre quintaux de foin provenant du champ de Louis Rochat du Pont acheté en 1839

Un char de foin provenant du champ de Henriette Guignard de l'Abbaye acheté en 1840

Un char de foin provenant d'un champ de Louis Rochat dit Pipelet acheté en 1842

Un char de foin provenant tant des rognures de la Route neuve que du bout du champ de Bourillon, environ deux quintaux de foin mise de la Lise à Frédéric Rochat

Deux chars de foin provenant de la Tornaz dont je suis propriétaire depuis 1842

Deux bons chars d'avoine provenant d'une matinée de charrue à la Tornaz

Un char de foin provenant du Lançoir du Pont dont je suis propriétaire depuis 1842

Un char d'avoine provenant d'une demi-journée de charrue au Lançoir

Une relevée d'orge au Lançoir

Environ deux quintaux de foin provenant de la Planchette de mon père.

Note des meubles qui ne font pas partie de mon assurance qui ont été achetés depuis

Pour 50 francs d'outils d'horloger achetés en 1842 pour mon fils

Pour de l'ouvrage fait à mon fils et des fournitures de blantier<sup>4</sup>

Une arche toute neuve achetée de Louis à Timothée Rochat des Bioux achetée en 1837

Un collier de vache avec les harnais acheté de Louis Rochat du Pont en 1842

Un char avec ses échelles venant de mon père dont je l'avais réparé, m'étant venu en partage en 1842

Un banc de menuisier acheté de Louis Rochat du Pont en 1842

Deux petits rabots achetés en 1842

Un bois de lit acheté de la Lise à Frédéric en 1842

Un bois de lit acheté de Charles Rochat en 1836

---

<sup>4</sup> Blantier, celui qui fait les mouvements en blanc, c'est-à-dire sauf erreur non dégrossis



Un tamis en crin acheté de Louis Rochat en 1842  
Pour 26 francs tant cuir que vache et veau acheté en 1842  
Douze douzaines tant planches que feuilles et bois d'épaisseur  
Un râtelier soit tablar acheté de Charles Rochat en 1836  
Une seille de compote achetée de David Rochat du Mont-du-Lac dont la dite seille était remplie de compote de choux provenant du champ de Sagnevoya (Sagne-Vuagnard)  
Une pétrissoire achetée de Louis Rochat du Pont en 1838  
Un tonneau avec la boîte acheté de mon frère Henri en 1840  
Une cruche d'huile achetée chez H(enr)y Depraz un ou deux jour avant l'incendie  
Une seille de lisier achetée de David Rochat du Mont-du-Lac en 1838  
Une échelle achetée de Charles Rochat en 1836  
Deux poules  
Un rouet avec la quenouille à ma fille  
Une paire de dévidoirs venant de mon père en 1842  
Une faux avec le faucher achetée pour mon fils en 1842  
Environ pour 6 francs de livres à mes enfants  
Deux quarterons de graine de lin mesurée pour aller faire de l'huile à Vallorbe  
Pour environ 12 francs de regain fait sur les fonds d'autre part  
5 coute ? de lien (lin) provenant des dits fonds du Lançoir  
Je suppose le trousseau de 5 de mes enfants qui ne font pas partie de mon assurance à dix francs par enfant  
Et la perte sur ma maison pour les réparations qui n'ont pas été retaxées.

Messieurs,

Je ne m'attache pas à rechercher bien des petites choses dont je n'avais pas alors de mon assurance ainsi que des provisions de ménage et des linges que une grande famille exige de plus qu'une petite. Ainsi, Messieurs, si quelqu'un doute de la vérité de ma note, je prierais de demander une explication. Je me ferai un devoir de lever les doutes à ce sujet.

Messieurs, me reposant sur votre bonté dans le partage des dons que les personnes charitables ont fait pour les malheureux incendiés.

Je vous prie, Messieurs, de recevoir l'assurance de mon profond respect. Votre humble Ch(arle)s Rochat finisseur.

Pont, ce 20 février 1843

**Etat nominatif du linge, meubles et denrées et fourrages que Georges Rochat du Pont a perdu à l'incendie du 19 9bre 1842**

Foin, paille et regain

Graine non battue  
 Pomme de terre et autres légumes  
 Deux char avec brancards et échelles et une pert (paire) de rédelles (ridelles)  
 Deux grands traîneaux  
 Deux traîneaux à bois  
 Deux luges à fumier  
 Deux gros lugeons pour grands traineaux et deux petits  
 Deux arches à graine  
 Un établi de menuisier soit banc  
 Un jénivé (sorte de jointoire ?) une plane et deux rabots  
 Deux grandes scies  
 Des grandes balances et de celle a peser la pâte  
 Quatre baniuets (que l'on pourrait écrire bagniolet) et un seillon à traire  
 Une beurrière, une tapette pour marquer le berre (beurre)  
 Et plusieurs formes  
 Deux filots à filer le fil et un à coton  
 Deux paires de geunde ? soit dévidaires et un devendet ? et un à coton  
 Deux harnais de cheval complets  
 Quatre fourches et trois râteaux, trois flots (fléaux) et un van  
 Deux cordes pressoirs, deux traits et plusieurs autres cordes  
 Deux tonneaux à vin et une tonne à huile  
 En planches, feuillées, bois d'épaisseur et plateaux  
 Et bois de charronnage et pour faire des socques de tous les genres  
 Bois de chauffage  
 Enselle  
 Un banc de satier ? soit ban d'âne  
 Deux bois de lit et un endommagé  
 Une pierre à aiguiser avec son montant en chêne  
 Deux seilles, deux seillons et un lavioiret  
 Une caisse à gravier  
 Deux buffets en sapin et la corniche du garde-robe à ma femme  
 Deux tables  
 Une douzaine capon et paillason  
 Trois pèles (pelles) à ...  
 Une roue de berouette (brouette)  
 Un soufflet et un chauffe-pieds  
 Une peau de faux et beaucoup d'empeyne  
 Un manteau soit grand col  
 Deux pantalons de drap bleu  
 Un habit de ratine  
 Deux robes en laine sur la toile et deux jupes à deux rouitière soit blouse  
 Tous les bas que l'on avait excellent, dix que l'on avait mis le jour du malheur  
 Six draps de lit et une paillasse

Dix chemises de femme  
Six chemises d'homme  
Sept sacs tant mauvais que bons  
Une paire de bottes, une paire de souliers à ma femme et plusieurs paire de socques  
Chapeaux d'homme et de femme  
Les rideaux de lit ... et les palliasses en partie brûlées  
Trois grandes caisses d'emballage, une pleine de son  
Une marmite no 16 cassée  
Un miroir  
Quatre pots en terre, deux soupières, six assiettes en terre de pipe et un bocal en verre  
Quatre chaises cassées, deux brûlées, un fauteuil cassé  
Une chaploir et une forme à gâteaux  
Deux grandes corbeilles et un payne à ... , deux corbeillons, deux ... et une caisse à sel.  
Une tache (poche) à sel, une chaise de fruitier  
Une pelle en bois, une étrille  
Deux rames pour bateau  
Un bersaiye ? et sa ... et un falot  
Deux cribles ou tamis, un pour graine et l'autre pour farine et tournoire.  
Plusieurs clochettes et carrées soit sonnailles avec des courroies  
**Des patins**, des cercles pour la neige avec les courroies  
Un sac militaire avec ses courroies  
Un bidon en fer blanc, un arrosoir de jardin  
Deux ..., deux mesures  
Trois douzaines de d'écheveaux de fil pour toile  
Trois douzaines de raliette (ou rollette)  
Deux quarterons esparcette rapée  
Deux échelles et des ridelles de traineau  
Quatre poches soit cuillères, deux à lait et deux à soupe  
Une faux avec son fauché et trois autres  
Deux assiettes en étain  
Un baril, une gourde en bois, plusieurs bouteilles et verres  
Deux serpes à bois, une goge, un couteau paroi, trois foussoirs (fossoirs), une paile (pelle) ronde, une baiche (bêche) soit pelle carrée  
Un couteau beset, quatre couteaux de table, trois de poche, plusieurs cuillères à soupe et fourchettes et deux couteaux à faire boucherie  
Un maillon fer, deux taperis ?  
Plusieurs haches à bois, quantité de chaînes, beaucoup de coumaillie (coumangles soit fer pour le débardage) en fer que je ne puis savoir le dommage et quantité d'objets, de quoi je ne puis me rappeler, ayant eu à ramasser dans trois maisons.

Quatre tridents  
Un fusil et un sacre avec boudrier  
Un fusil de chasse.

Pour foi ai signé au Pont le 1 Xbre 1842

George Rochat

Omis deux mantilles de femme  
Un couvert de soupière d'étain  
La caisse de l'horloge cassée

**Note des objets qui sont restés au feu à l'incendie du Pont appartenant à Madame Lise Rochat veuve**

Un bois de lit en sapin, sans roulettes  
Un fourneau en fer avec ses tuyaux  
Une marmite en fer no 16  
Un cassotton no 9  
Une mauvaise table en sapin  
Une chaise en sapin et une poile en fer

Vu que les dits objets mentionnés ci-dessus ont été portés sur mon inventaire, pensant d'indemniser moi-même madame Rochat, mais comme elle désire avoir sa note à part, ces Messieurs du Comité sont priés de me les déduire pour lui faire droit de ce qui pourra lui venir.

Pont, vallée, le 11 9bre 1842

Bonnet secrétaire

**Note des objets incendiés à l'auberge du Pont dans la nuit du 7 au 8 8bre 1842, appartenant à Lise veuve de Frédéric Rochat du Pont**

Une grande arche à graines avec ferrure  
Un cadre de lit avec ses vergettes en fer  
Un grand coussin en crin avec le lit de repos  
Les fourres

Messieurs les membres du Comité voudront bien envisager la position de dite veuve Rochat pour l'indemniser de ce qu'ils trouveront convenable.

Au pont, le 10<sup>e</sup> 9bre 1842.

Veuve Rochat

**Inventaire des meubles et effets restés dans le feu à l'incendie qui a éclaté au Pont (Vallée de Joux) dans la nuit du 6 au 7 octobre 1842 appartenant au Sergent Bonnet<sup>5</sup>**

2 lits complets  
15 draps de lit  
30 chemises de femme en toile, fil et coton  
8 chemises d'hommes  
18 chemises de jeunes filles  
7 corsets à baleines  
15 nappes  
16 serviettes  
25 essuie-mains  
42 paires de bas fil et coton  
22 paires bas en laine  
8 robes de femme en laine  
13 robes indiennes  
14 jupes de femmes  
15 mantelets  
8 paires caleçons de femme  
8 tabliers en laine, coton et indienne  
22 tabliers de cuisine  
6 châles tartaro et mousseline  
10 foulards en soie  
29 fichus soie et indienne  
46 mouchoirs blancs  
23 paires de gants, soie et coton  
8 pèlerines, 3 en soie et 5 blanches  
25 cols blancs mousseline et tulle  
65 mouchoirs de poche  
11 robes de jeunes filles  
9 jupes indienne  
13 paires souliers de femme  
2 lévites d'homme en drap  
2 gilets d'homme en drap  
Étoffe neuve, drap, mérinos et coutil  
3 tables  
6 chaises  
2 tabourets  
2 chauffes pieds

---

<sup>5</sup> Bonnet était probablement sergent de gendarmerie. Il ne disposait en conséquence d'aucun matériel agricole ou autre, simplement le mobilier, la batterie de cuisine et l'habillement. Vu l'importance de celui-ci, il devait être père d'une nombreuse famille, et notamment d'une « floppée » de filles !

2 glaces  
2 chandeliers et leurs mouchettes  
3 malles  
10 rideaux de fenêtre  
12 cuillers métal d'Alger  
12 cuillers ordinaires  
6 fourchettes  
18 couteaux de table  
2 terrines, une en zinc et l'autre en étain  
2 terrines, une terre de pipe et ordinaire  
3 cafetières dont 1 dite à la ... avec réchaud et robinet  
1 moulin à café  
2 cassotons  
1 falot  
1 poile  
3 marmites  
1 casserole en fer  
3 salières, une en fer  
1 hache  
1 foussoir (fossoir)  
1 trident  
1 fourneau en fer avec 2 marmites  
2 poêles et pierre à feu  
3 poches en fer  
3 toupines de graisse soit beurre  
1 soufflet  
2 douzaines d'assiettes en terre de pipe  
1 théière en étain  
2 douzaines de tasses avec sous-tasses en terre de pipe  
2 pots en terre de pipe  
4 plats en terre de pipe, un saladier  
10 assiettes terre commune et 4 pots  
8 seilles vases en bois  
3 baquets  
1 seille à lessive  
3 bouteilles, sirop avec framboises  
10 bouteilles y compris 2 carafes  
14 verres  
Plusieurs livres viande séchée  
50 quarterons pommes de terre  
3 ½ moules bois de hêtre  
1 ½ moule bois sapin  
... fagots

1 théière terre de pipe  
3 L. café et 4 L. sucre  
2 chemises neuves destinées au fils non encore cousues  
Couteaux  
Parapluies dont 3 en soie  
Fer à repasser  
... et 3 lampes en verre  
... chapeaux dont 4 en soie  
... en triège  
Une boîte contenant 18 bonnets de nuit  
...  
... pour bois  
... et marseline  
... livres de religion

#### Objets sauvés

1 lit de repos  
6 chaises rembourrées  
2 tables  
1 duvet  
1 matelas  
2 traversins  
1 oreiller  
2 draps de lit  
1 robe  
2 jupes  
2 chapeaux

Le Pont, le 11 octobre 1842, Bonnet, sergent (prob. de gendarmerie)

**Dans l'incendie du 6 au 7 octobre 1842, Mme Bénigne née Lonchamp veuve de David Félix Rochat du Pont, a perdu les objets ci-après mentionnés :**

Quatre pièces de 5 francs de France en espèces  
Deux draps de lit  
Un tapis de lit  
Plusieurs petits articles

Pour la veuve Rochat, son conseiller : L. Rochat

**Note de la toile incendiée la nuit du 6<sup>e</sup> au 7<sup>e</sup> octobre dernier appartenant à Louis Rochat fils de défunt David Rochat du Pont, domicilié à Grange, qui était déposée chez George Rochat du Juge.**

10 aunes toile de ménage à 15 batz l'aune, L. 15.

Priant Messieurs les membres du Comité de bien vouloir penser à lui lors de la répartitions des dons. Sa position peu aisée connue d'une grande partie des membre du dit comité, lui fait espérer que sa réclamation sera prise en considération.

Au Pont, le 25<sup>e</sup> 8bre 1842, au nom et pour Louis Rochat                      Rochat du Juge

Note des objets appartenant à Besson Prögler, ex fermier de l'Auberge du Pont, lesquels ont été détruits par l'incendie.

2 grandes et belles tables dans la salle à manger du bâtiment

Une marmite

Une dite

Une dite

Une caisse renfermant 200 pipes ??

Une dite renfermant 50 couteaux

Idem, 40 cuillères d'étain

Idem, 50 fourchettes

Une grande et belle hache

4 tonneaux de vin.

Total 108.50 francs. Je lis cent huit francs 5 batz. A Fleurier le 11 8bre 1842, Besson Prögler

**Inventaire des objets qui ont été détruits à l'incendie du Pont du 6<sup>e</sup> au 7<sup>e</sup> octobre écoulé appartenant à Samuel Louis Rochat du Pont**

3 duvets

3 bois de lit dont deux en noyer

3 traversin

2 oreillers

2 couetres (couettes)

1 couvert

1 tapis

2 rideaux de lit

8 dits de croisée

12 chaises



2 tables dont une en noyer  
2 commodes  
2 buffets dont un en noyer  
1 miroir  
1 horloge avec sa caisse  
3 chandeliers  
12 cuillers en argent  
Outils d'horlogerie, 60 francs  
12 services en terre de pipe, 2 pots, idem 2 théières  
12 couteaux de table  
Batterie de cuisine, 890 francs  
12 nappes  
12 serviettes  
24 draps de lit  
6 fourres  
18 essuie-mains  
8 douzaines chemises  
40 mouchoirs de poche  
6 mouchoirs de col  
Habillement d'homme, 100.-  
Habillement de femme et d'enfants, 400.-  
12 livres religieux et d'histoire  
Un char presque neuf  
Un harnais de cheval  
Une bride de cavalier  
Au moins 32000 de foin à 23 batz le o/o, 736.-  
La récolte de 2 poses pour avoine, au moins 20 sacs à 8 batz, 160.-  
La paille avoine au moins 50 quintaux à 15 batz, 75.-  
La récolte de 2 poses orge au moins 12 sacs à 12 batz, 144.-  
La paille au moins 40 quintaux à 15 batz, 60.-  
Un grand traîneau  
Deux dits à fumier  
Un moule bois de fayard  
4 chars de troncs  
1 sache farine  
Un coffre en noyer  
Une lugette à traîner les plots  
Provision de ménage tel que salé, beurre et fromage et un grand traîneau appartenant à Abram Samuel Rochat  
Une bache tourbe  
Une berouette neuve  
Fourche et râteau

Au Pont, le 1<sup>er</sup> novembre 1842

SL Rochat

**Inventaire nominatif des meubles et effets perdus par Mr. Peray à l'incendie du Pont (Vallée de Joux) dans la nuit du 6 au 7<sup>e</sup> octobre 1842**

8 bois de lit  
7 matelas 10 paillasses  
12 traversins  
8 coussins-oreillers  
6 duvets  
4 coitres (couettes)  
8 couvertures  
8 tapis de lit  
6 rideaux de lit  
22 rideaux de croisée  
26 chaises de tous genres  
18 tables et bancs  
1 bureau et papier perdu  
1 toilette et cassette  
5 tables de nuit  
30 tabourets  
3 buffets armoires  
6 miroirs glaces suspendues  
1 pendue et une montre  
2 lustres lampes  
32 chandeliers  
4 tapis de pieds

Ustensiles de ménage

600 bouteilles  
200 verres de toutes espèces  
50 verres en cristal  
12 services en porcelaine  
Vaisselle en terre  
Coutellerie, cuillers et fourchettes  
Batterie de cuisine  
Un fourneau  
2 cuiviers  
80 nappes  
130 serviettes  
60 draps de lit  
12 fourres

80 essuie-mains  
80 chemises  
60 mouchoirs de poche  
30 mouchoirs de col  
Habits d'hommes  
Idem, de femme  
Bibliothèque  
Armoire  
Harnais et brides et selles  
Instruments aratoires  
Berouette  
Outils divers  
Une chèvre  
Deux porcs  
Foin, graine  
Paille  
Farine  
Avoine au grenier  
Provisions de ménage et bois  
Vin perdu  
Ligueurs spiritueuses  
Tonneaux  
Ustensiles de cave  
Argenterie  
Service de tables  
32 tabliers de cuisine

Total 6022 frs 80

L'Abbaye de Joux, le 7 octobre 1842

Monsieur le Rédacteur,

Ayez l'obligeance d'inscrire l'article suivant dans votre plus proche numéro et agréez à cette occasion l'assurance de ma considération distinguée.

Auguste Cérésole pasteur

Dans la nuit du 6 au 7 courant, un violent incendie a éclaté dans le village du Pont, Vallée du lac de Joux, déjà grièvement affligé de ce fléau en 1834. En quelques heures, malgré les secours empressés des localités voisines, sept maisons (habitées par six ménages, composés de vingt-sept personnes) sont devenues la proie des flammes. De ces six familles, trois seulement avaient assuré leur mobilier ; les trois autres, par suite de la rapidité de l'incendie, se

trouvent dans le plus profond dénuement, n'ayant guère sauvé que leurs personnes. Un Comité composé de membres de la Municipalité et présidé par le pasteur, s'est empressé de se former. A l'approche de l'hiver, si rigoureux d'ordinaire dans la Vallée, il se voit pressé de supplier, avec toute l'ardeur dont il est capable, les personnes bienfaisantes, si nombreuses dans notre canton, de soulager puissamment ces infortunés. On peut faire parvenir les dons en argent ou en nature, à Mr. le Juge Félix Rochat, domicilié au Pont, élu boursier du Comité, & il en sera rendu un compte détaillé ainsi que de la répartition qui en aura été faite.

P.S. Le Comité verrait avec la plus vive reconnaissance, Mr. le Rédacteur, que vous voulussiez bien, s'il était possible, ouvrir dans vos colonnes, une souscription en faveur de ces trois familles dans la plus grande détresse.